L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 JUIN 1869.

42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

ABONNEMENT :
MERCREDI MATIN, 23 JUIN.

VENTES A L'ENCAN POUR CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à son entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Bourbon, l'installation d'un café, billard, billard, horloge, etc.

Par H. Tourné, à 5 heures et demie, sur la Levée, au poteau 18, Deuxième District—50 barriques vin de Bordeaux et 20 quarts Burgundy Port, arrivés de Marseille.

Par O. Valeton, à 10 heures et demie, au magasin des Importateurs, MM. Couturié & Bordelon 39, rue Vieille Levée—vins en barriques et en caisses, cognac, huile, sardines, pont, madère, sherry, genièvre, vermouth, &c.

Par E. F. Mumby, à la Bourse d'Ezina St Charles, Hotel St Charles—des bons de la ville; meubles de salon et de chambre, montre, diamants, &c.

Par J. Déjan Jr, à sa salle d'encan rue Gravier et Carondelet—Un assortiment de meubles de maison et de bureau, et des glaces. Aussi, une grande facture de jolie cottage.

Par H. Ernst, Marks & Co. au No 39 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, lingerie et corsets français.

☞ Achetez vos consommés et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ARCHER,
138.....Rue des Remparts.....138

ATTENTION!

☞ Le Shérif rendra lundi, 28 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, le joli cottage, confortable, situé au No 201 du Chemin du Bayou, succédant de la ruelle White, ayec deux lots de terre. La maison contient trois chambres avec de belles principales, salons et dépendances, terrasse, cour pavée, jardin, &c. La maison est couverte en ardoises, de construction moderne et presque neuve, elle est bâtie sur la partie la plus élevée des terres de la ville, et sur un lot de deux lignes de chaque côté de chemin de fer. C'est réellement une résidence qui convient à une petite famille. On peut l'examiner et se présenter aux lieux.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à midi, à son entrepôt, No 76 rue St. Anne, entre vieilles Royale et Bourbon, Deuxième District, à l'ajustement de meubles, installations de café, billard, etc., etc.

Voir aux annonces.

ATTENTION.

☞ C'est ce matin, à 10 heures et demie, qu'il sera vendu à l'encan, par O. Val-é-n chez MM. Couturié & Bordelon, rue Vieille-Levée No 39, pour clore des consignations, une grande variété de vins rouges, blancs, Porto, Sherry, Genièvre, Whisky, Huile, Sardines etc. Ces messieurs ne recevront que des marchandises de choix, et, il y aura de bons marchés à faire.

ATTENTION!!

☞ Eugène Tourné vendra, aujourd'hui, à 5 heures et demie P. M. en débarquement de la barque Harry Booth, de Marseille, 50 barriques vin de Roussillon supérieur, 50 barils Porto Fo, Valette. Voir les avis d'encan.

☞ Vente de marchés, lundi, 28 du courant. Voyez l'annonce de M. D. E. Murphy, encanteur.

Vrai moyen d'avoir des émigrants au Sud.

On s'ingénie toujours dans le Sud à trouver le moyen d'y attirer des émigrants travailleurs et on perd de vue une chose qui est le point important en cette affaire, c'est que les émigrants vont d'abord là où ils sont sûrs de trouver du travail. En vain les agents d'émigration leur diront ils qu'il y a beaucoup de terres à vendre dans le Sud, et qu'ils peuvent en avoir à bon marché, même pour rien, cela ne suffira pas pour les attirer ici; il faut leur promettre une chose qui, pour commencer, vaille mieux pour eux que des terres, il faut leur promettre du travail. Le travail c'est de l'argent, la travail c'est l'économie, et l'économie c'est la propriété, été assurée pour le travailleur; enfin le travail est le moyen par lequel les émigrants européens sont tous attirés dans le Nord et surtout dans le Nord-Ouest où il se trouve des fermiers toujours disposés à employer. les journaliers qui se présentent. La fertilité des terres de l'Ouest explique cette préférence donnée par les émigrants aux fermiers de cette section. Nombre de ces émigrants restent bien dans les Etats qui s'étendent sur les bords de l'Atlantique, mais ce sont des ouvriers de fabrique pour la plupart et non des laboureurs; la masse se trouvant par dans cet Etats une occupation convenable à ses goûts et à ses habitudes, continue son voyage et va chercher dans les profondeurs de l'Ouest les fermiers obligeants, actifs et riches qui manquent sur le sol de l'Est, moins favorisé de la nature. Voilà toute l'explication de ce fait constaté d'étrangers, travailleurs dans des régions où, sous d'autres rapports, les moyens de fortune sont plus rares que dans beaucoup d'autres. Mais le travail y est. Il n'y rencontre à chaque pas, les émigrants n'ont qu'à le demander pour l'avoir et ce travail est justement ce qu'ils cherchent.

On a calculé que les émigrants européens apportaient chacun en moyenne une somme de quatre vingts piastres aux Etats Unis. Cette somme n'est forte que par la multiplication. Ainsi, qu'il arrive en une année 250,000 émigrants européens, le pays en reçoit 20 millions de piastres, capital précieux quand on pense surtout qu'il arrive avec des bras robustes et une intelligence fructueuse de tirer chez ceux à qui il appartient. Mais divisé par nombre de choses pour chacun de ces émigrants, et soit ceux qui ont plus, soit ceux qui ont moins, tous sont pressés de trouver des patrons et même des maîtres. Ils veut donc naturellement à ceux des patrons peuvent se trouver sans peine, et c'est le Nord-Ouest qui jusqu'à présent leur offre seul cet inappréciable avantage. Une fois engagés ils savent bien commencer là se développer. La salaire monnaie qu'ils économisent tout entier leur en assure le moyen, et quand le moment arrive, ils savent où il faut aller s'établir et ce qu'il faut y faire pour prospérer.

Comme on le voit, l'affaire est simple et n'exige de la part des Etats de l'Ouest ni effort de génie ni effort d'argent. Les émigrants vont les chercher directement parce qu'ils y trouvent sans délai un travail qu'ils comprennent, un travail qu'ils peuvent faire et un travail assez bien rémunéré pour leur permettre d'entrevoir un avenir flatteur. Quant au climat, isolé de l'Ouest est assez rude, mais non plus rude que celui auquel les émigrants européens sont habitués, si ils n'y portent bien.

Si du Nord l'ouest nous remontons au Sud, et que nous examinions, les conditions offertes par le Sud aux émigrants, nous voyons tout de suite que, sans le rapport du travail, nous avons le démons. En effet, où sont, dans le Sud, les fermiers prêts à recevoir parlant les travailleurs qui se présenteraient à eux, et le courant de l'émigration prenait la direction du Sud ? Il pourrait y avoir de ces fermiers-là en Virginie, dans la Caroline du Nord, et un peu aussi dans les parties montueuses du Tennessee et de la Géorgie. Mais qu'on s'approche de Golfe, et qu'on atteigne la partie vraiment sud de la vallée du Mississippi, et l'on ne trouve plus que de grands planteurs, dont la manière de cultiver séduit peu l'émigrant. D'ailleurs, l'émigrant européen n'aime pas à travailler en esclave ; il y est trop inapercu ; il s'y trouve mal ; il s'y sent dérangé ; il ne s'y plaît pas et il décampe. Ce n'est pas le planteur qui le recherche, c'est le fermier, avec ses allures simples et avec la maison ouverte à tous ceux qui veulent y entrer honnêtement.

On nous comprendrait mal si l'on croyait, en ce qui ces lignes que nous les écrivons pour faire la critique du système de travail adopté en ce pays. Nous n'en avons ni l'idée ni l'envie, car nous trouvons que ce qui se fait maintenant au Sud pour la culture des terres ne peut se faire autrement. On a les restes de l'esclavage et l'on s'en sert. On a les grandes terres et l'on désire les exploiter le plus possible comme autrefois. Ce sera, les grands propriétaires ont raison, car ils voudraient modifier leur système qu'ils ne le pourraient pas. Autant, d'ailleurs, les émigrants européens abhorrent le travail collectif, autant ce travail est recherché des nègres qui n'aiment pas l'isolement. Il est bien rare de voir dans les campagnes de la Louisiane des petits planteurs faire une exploitation régulière avec deux ou trois nègres. Ces nègres ne restent pas longtemps dans les endroits où l'espace ne se montre pas en là où elle se manifeste. Il faut pour qu'un planteur prospère de qu'il ait toujours avec lui un noyau nègre d'étrangers ; ce noyau grossissant suivant les besoins de la culture, surtout et les payements répondent aux ordonnances convenus.

Cette difficulté n'est fait vraiment qu'une en naissant endroits abandonnés depuis la guerre. Beaucoup de planteurs n'ont pu refaire leurs ateliers, ou n'y parviendront pas avant deux années ; ils y parviendront d'autant moins que le nombre des affranchis travailleurs diminue comme cause. Ce fait a été presque officiellement constaté par M. Boucherau dans son travail vraiment profond de statistique sur la Louisiane. On y voit que non-seulement les ateliers désertés n'ont pas ne même mais que le nombre des travailleurs a faibli dans tous les cantons, en dépit des efforts de cultivateurs et d'agents faits pour les attirer. De là, le Institut Société de l'agriculture et l'opinion peu favorable, généralement répandue, sur la récolte prochaine, bien que les prix de coton et de sucre soient exceptionnellement rémunérateurs.

Dans une pareille situation que recommande-t-il à faire ? Ce qui précède l'indique entièrement ; il faudrait remplacer les grands propriétaires qui ne peuvent ou ne veulent de bras, par de petits planteurs ou des fermiers qui commencent par se nourrir eux-mêmes, et qui ensuite font bientôt plus et leurs patrons nouveaux. Les émigrants blancs ont à leur donner du travail, comme le font les fermiers de l'Ouest. Il ne s'agirait plus de récolter des grandes bandes de laboureurs ou de piocheurs, placés en ligne comme des soldats enrégimentés marchant à la bataille sous le commandement impitoyable d'un général, mais il s'agirait d'une culture modeste, faite avec deux ou trois engagés, vivant patriarchalement avec la famille du fermier, prenant goût dans son petit domaine et trouvant du plaisir dans en société. Ces émigrants, on peut en être sûr, resteraient, et quand ils n'en voudraient, ce serait pour aller fonder dans le voisinage un établissement semblable à celui à la prospérité duquel ils auraient contribué par leurs travaux.

Voilà le vrai moyen de coloniser la Louisiane et d'en faire un Sud-Ouest excédant en richesse tout ce qui n'est jamais vu dans le Nord et le Nord-Ouest des Etats-Unis. Cet état de choses venant, imagine-t-on la quantité de coton qui pourrait en sortir ? On ne saurait s'en faire une idée exacte, mais on peut bien prédire, sans crainte d'erreur, que les produits, dans leur totalité, seraient immenses, et occuperaient les facteurs de dix rues Carondelet au lieu de celle qui a peine à se maintenir en ce moment.

Il résulte de ce qui précède que tous les beaux d'émigration qui croient pouvoir attirer les émigrants en leur promettant des terres, même gratis, se trompent. Ces terres promises ne sont pas celles que demande avant tout l'émigrant. Il demande du travail et un salaire : voilà tout. Il demande à savoir où il pourra se diriger pour trouver le travail en arrivant. Il demande le fermier et non le planteur. Au premier les Européens, au second les affranchis. Or, comme les affranchis ne donneront pas toujours, et que leur nombre diminue sans cesse, il faut donc fonder des fermes pour la réception des travailleurs européens. De la fondation de ces fermes et de l'introduction de ces Européens dépend l'avenir du pays.

Injonction maintenue et Injonction accordée.

La Septième Cour de District, juge Collens a rendu, hier, une décision importante en maintenant l'injonction contre les membres sortants du Conseil des Assistants-Aldermen. La décision est basée sur ce que la cour n'a aucune juridiction à exercer en cette affaire, le Conseil ayant, avec les pleins pouvoirs que lui donne la charte, statué sur la question en admettant les nouveaux élus à siéger dans son sein. Cette admission lève toutes les difficultés. En effet, les réclamants se peuvent avoir droit qu'en vertu de la loi ; or, la loi dit qu'ils ne peuvent siéger qu'en an : ce temps étant expiré, leur droit en leur pouvoir est éteint le jour où d'autres, valablement élus, se présentent pour occuper leurs places. Ce jour étant venu, l'injonction conserva toute sa force jusqu'à nouvel ordre, et la motion est mise hors de cour. En conséquence, M. Fisher, l'homme aux warrants métropolitains, et MM Pemberton et Morphy cessent de faire partie du Conseil des Assistants-Aldermen, et MM. Davis, Barnes et Pasley les y remplacent.

Maintenant ces derniers ont encore une affaire à régler ; cette affaire toutefois ne nous paraît pas bien dangereuse. Leurs siéges sont contestés par les *acceptables* de M. Warmoth. Mais M Warmoth évidemment n'a pas le droit qu'il s'est arrogé. L'exécutif ne peut, d'après la loi, que remplir des places accidentellement vacantes et non des places devenues vacantes par un renouvellement régulier et fixé par la loi. L'opinion générale est faite sur ce point, et nous croyons qu'il n'y aura pas de divergence parmi les juges. Les acceptables de M. Warmoth ne seront acceptés ni en droit ni en fait, c'est-à-dire ni par les Cours ni par les Conseils.

Passons à l'injonction accordée. Cette injonction regarde non l'association de bienfaisance des bouchers, mais bien une association indépendante de premières et qui se compose de deux bouchers seulement & Co., MM. Wilson, Fazan & Co. Ces messieurs, se fondant sur les articles 10, 42, 110 et 114 de la Constitution d'Etat et sur le 14me amendement de la Constitution des Etats-Unis, avaient attaqué l'acte d'incorporation de la compagnie des Abattoirs comme illégal, inconstitutionnel, nul et de nul effet. En conséquence, ils avaient adressé à la Septième Cour de District, juge Collens, pour en obtenir une injonction qui protégeât tous leurs droits, droits consistant à acheter, garder, remiser, nourrir, protéger, abriter et tuer des animaux et vendre la viande en provenant sur tous les marchés des paroisses St Bernard, Orléans et Jefferson, l'injonction en question, après due procédure, devant être faite perpétuelle.

MM. Wilson, Fazan & Co., ont des étaux et des places là où ils vendent de la viande aux Nos 9 et 12 de la rue Fulton, Premier District et un abattoir au coin des rues Chippewa et Pleasant. Ils allèguent que la Compagnie des Abattoirs incorporée et exerce un monopole exclusif et menace de causer aux plaignants des pertes irréparables à moins qu'ils ne consentent à subir les exactions injustes et illégales et les demandes oppressives de la dite compagnie armée du prétendu acte d'incorporation.

Les plaignants allèguent encore qu'ils ont été lésés d'une dommages s'élevant à $10,000 et que George W. Carter qui se dit nommé sous le dit acte, inspecteur d'animaux, menace aussi d'entraver les frais affaires comme la dite compagnie et qu'ils sont prêts à attester toutes leurs allégations.

Le juge Collens, sur un affidavit de William Fazan, dûment assermenté, et sur sa déclaration qu'il n'est pas membre, pas plus que son associé, de l'Association de Bienfaisance des Bouchers, et qu'il n'y a jamais eu d'injonction prise contre eux par les défendeurs, dans les autres cours, au sujet de la même affaire, a rendu l'ordre suivant :

"Un writ d'injonction, tel qu'il est demandé, sera émis en faveur des plaignants, sur une caution de $5,000 qu'ils donneront, suivant la loi, en bonnes et solides valeurs."

Voilà une boule que la compagnie des abattoirs n'avait pas prévue et qui la met à bas. Donner à deux bouchers le droit de faire la boucherie aux anciennes conditions, c'est comme si on le donnait à tous, car rien n'empêche MM. Wilson et Fazan et Co., de faire vendre par des agents, dans tous les marchés des trois paroisses, de la viande qui ne sortira pas des abattoirs de la Compagnie de Crescent. Quel coup pour le monopole au moment où les cours vont s'ajourner ! Le monopole n'en reviendra pas et il devait tempe.

ARRIVÉE DE LA *VILLE DE PARIS*.

Le steamer français *Ville de Paris*, parti de New-York le 12 de ce mois pour Brest et le Havre, avait à son bord un grand nombre de passagers et de résidents de la Nlle-Orléans. Nous avons reçu hier, par le câble, une dépêche de Brest, annonçant que la *Ville de Paris* était arrivé dans ce port avant-hier (mardi, 22 du courant, après neuf jours de traversée, et que les voyageurs louisianais étaient tous en parfaite santé.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.—Nous conseillons aux personnes qui sont dans l'usage d'acheter des vêtements tout faits ce qui aimant à avoir des vêtements le faite de commande avec promptitude d'aller faire une visite dans les vastes magasins de M. Léon Godchaux, rue Canal Nos 81 et 83 et rue de la Vieille Levée Nos 213, 215 et 217. Il sont réunis tous articles désirables qui constituent un magasin de premier ordre pour payer les dépenses du Bureau de la Police administrative.

Une résolution allouant $500 pour réparer la rue Bienville est adoptée.

M. Prados appelle : il dite en discussion de la résolution pour le transfert de la bateme en fer de la rue du Canal au lot de terre situé sur le derrière de la Cathédrale St-Louis, est adoptée finalement.

Une résolution pour employer des avoués additionnels pour défendre la ville dans le procès fait par le *Metropolitan* au gouv. Warmoth est référée au comité de finance.

La résolution constituant le président du comité de finance et les membres du comité de trois membres de droit des deux comités est adoptée.

La séance est suspendue un quart d'heure pour attendre le rapport des délibérations de la Cour, laquelle dans l'affaire de l'engagement des billets de marché pour assurer le payement à l'intérêt de tous les bons en souffrance, comprise les bons à 7 pour cent et pour empêcher $695,000 des Bonds [illegible] et McDonough.

La séance est reprise et le conseil s'ajourne sans rien décider.

CONSEIL DES ASSISTANTS-ALDERMEN.—Séance ordinaire du mardi, 22 juin—Présidence de M. Pandely.

Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 19 juin : recettes $21,826 17 ; dépenses $14,212 86 ; balance en caisse $13,091 01.

Communication du contrôleur, annonçant qu'il a adjugé les travaux requis pour la construction de trois balcons de nuisance. Référée.

Communication des officiers de Première Cour de District, et demandant au Conseil de ville des réparations urgentes dans les salles de la cour.

Référée au comité d'améliorations et constructions.

Le président Pandely annonce l'organisation des comités suivants :

Rues et Ponts—MM. Fazende—MM. Farrell, président, Walker, Wynne et Logan.

Finances—MM. Breen, président, Davis, Harper, Pasley.

Instruction Publique—MM. M. D. Logan, président, Davis, Harper, Pasley.

Police et Salubrité Publique—MM. Alfred Kearney, président, Grandpré, Harper, Barnes.

Chemin de fer—MM. Alfred Kearney, président, Logan, Camp, Wynne.

Incendie—MM Charles Harper, président, Wynne, Davis, Breen.

Maison de Travaux et Prison—MM. John Pasley, président, Barnes, Logan, Farrell.

Water Works, — MM. Wm. Davis, président Strawyer, Wynne, Farrell.

Améliorations et Constructions—MM. C. Camp, président, Breen, Wynne, Grandpré.

Le comité de finances propose, afin de mettre en vigueur la loi autorisant la ville de la Nlle-Orléans à fondre ses dettes flottante et à lui, quider ses dettes, approuvée le 27 février 1869" que les officiers auxquels ressort la mesure, soient chargés d'émettre une somme de $695,000 en bons autorisés par la dite loi, la dite somme devant recevoir telle destination que le comité de finances de la législature jugera utile ; à la condition que les bons ainsi émis ne seront donnés au pair à l'agent fiscal pour servir à payer tels créanciers de la ville qui seront désignés par le comité de finances et le maire, ainsi que cela est déterminé par la section 3 du dit acte.

L'aldermen Logan porte contre cette résolution, en rapport, que la Cour quelque, dans l'affaire Cain vs Diamond, a décidé que l'acte susmentionné était, dans certaines parties, en contradiction avec la Constitution de l'Etat, en ce sens, que l'impôt doit être reparti également et uniformément dans tout l'Etat. Il ne s'oppose pas à ce que la police soit payée d'après une loi reconnue constitutionnelle.

L'aldermen Pasley parle en faveur de la résolution et en demande l'adoption. Le police, dit-il, doit être payée. Si la cour a décidé, et le Conseil n'a pas qualité pour approfondir la validité d'une loi quelconque. La Cour n'a pas décidé que le fait de payer la police soit inconstitutionnel.

L'aldermen Barnes parle contre la résolution. Il rapporte que l'agent fiscal l'a informé que $650,000 constituant une somme suffisante pour payer les dépenses du Bureau de la Police administrative.

La résolution allouant $500 pour réparer la rue Bienville est adoptée.

Une résolution autorisant le contrôleur à passer un contrat pour la construction de trois balcons de nuisance est référée sur la barre.

L'aldermen Logan a présenté une résolution pour l'organisation d'un comité composé de trois membres dont la fonction sera de s'enquérir de la légalité de l'élection de dépenses, laquelle semblera devoir précéder l'engagement un rapport sur le nombre des officiers et employés à la solde du trésor municipal.

Le silence est levé.

TEMPERATURE—23 juin, 1869.

THERMOMÈTRES DE C. DURAND, OPTICIEN.

6 heures	A M		79 degrés.
12 "	A M		84
3 "	P M		88 "
6 "	P M		86 "

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le premier prix à la troisième foire de l'E ta de la Louisiane et à la seule et la seule Médaille d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 122 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

—Une dépêche de Rienzi annonce que, depuis quelques jours, toute une ville, celle de Bordy (30,000 habitants) située en Vallyale, est dévorée par les flammes. Au moment où la dépêche télégraphique signalait ce sinistre à Saint Pétersbourg, neuf maisons avaient été déjà réduites en cendres.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Décision de la Cour Suprême de la Georgie.

Mariages entre personnes de race blanche et de race africaine interdits.

Convention démocratique de Mobile

Progrès de la Révolution au Mexique.

Loi agraire proc'amés par Lozada.

Nouvelles arrestations de chefs Cubains à New-York.

Nouvelles du Mexique.

Washington, 21—Nous avons reçu des nouvelles de Mexique jusqu'au 14 courant. Le ministre Nelson est arrivé.

Un différend s'est élevé entre les autorités d'Acapulco et le steamer des Etats-Unis la Paz, saisi. Ordre a été signifié se commandant de ne pas quitter le port. Sans faire la moindre attention à cet ordre le Pamenoin a pris la mer le jour suivant.

Les troubles augmentent dans l'Etat de Queretaro. Dan Trevat, un garnison dans les Etats de Michoacan et de Guanajuato ont été envoyés à Queretaro par le gouvernement fédéral.

L'approche des élections cause une agitation générale. Le journal *Los Republicanos* parle du succès du gouvernement. Lerdo de Tejada est nommé au clergé divers privilèges et aura son appui aux élections. Une révolution est en point d'éclater à Guadalajara. Le général Placido Vega est arrivé à Tepic. Le général Lozada a publié un manifeste pour la direction des terres et des hacienda saisies les à Jalisco. On considère cette mesure comme le commencement d'une guerre de race. A la suite des mesures énergiques prises par le gouvernement, le brigandage a diminué.

Les dernières nouvelles de Queretaro annoncent que le parti fédéral a renversé les autorités de l'Etat et fait exécuter les prisonniers comme coupables de haute trahison.

Nouvelles de Washington.

Washington, 22—Le col. A. J. Rodgers, second de feu à New York, a été renvoyé de sa fin de plaider.

Cinq nègres ont été mis aujourd'hui sur la liste du grand jury.

Fisher a nommé un nègre messager.

Les recettes du Revenu intérieur se sont élevées aujourd'hui à plus de $500,000.

Horris, Cox et Butterworth n'ont pas assisté à la réunion des ministres aujourd'hui.

On estime que la dette publique a diminué depuis un mois de $5,000,000.

Les nouvelles de Rio Janeiro, en date de 23 mai dernier, annoncent que l'Empereur, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture des Chambres, a dit que la question de l'abolition de l'esclavage et qu'il a adressé des félicitations aux armées alliées sur les victoires qu'elles ont remportées sur les forces du Paraguay.

Nouvelles Diverses.

Atlanta (Georgie), 22—La Cour Suprême de la Georgie a rendu aujourd'hui une décision importante. En voici l'analyse. Le Code de l'Etat, adopté sous la Constitution, défend à jamais le mariage entre blancs et descendant de la race africaine, et déclare tout mariage de ce genre nul et sans effets. Cette section du Code n'est point annulée par la loi de la Constitution qui déclare que les relations sociales entre une race ne pourront jamais être l'objet d'une législation spéciale ; elle ne se trouve point non plus en contradiction avec cette autre disposition de la Constitution interdit absolument, dans l'avenir, et la législature, de faire des lois réglant les usages de la vie sociale ou privée, parce que deux races à s'unir dans les rapports sociaux.

Attendu que les lois en vigueur à cette époque qui ont autorisé les églises, par exemple, à déterminer elles-mêmes les règles qui leur seront observées par les assistants et en quel endroit ils doivent se placer, attendu que ces lois permettent aux compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, aux propriétaires d'hôtels, de théâtres, de leurs passagers ou à leurs hôtes des places particulières, attendu que ces causes sociales, de divisions ne sont pas du ressort de la loi, et que les parties conviennent de le faire. La Cour déclare que les pouvoirs de la législature le droit de décréter toutes les lois qu'elle jugera nécessaires pour protéger tous les citoyens dans leurs personnes et leurs propriétés, mais ne peut pas faire de lois qui soient contraires à l'ensemble dans les rapports sociaux ; ces rapports ne se reconnaissant pas mutuellement égaux.

Ainsi que les relations sociales des citoyens ne doivent point être l'objet d'une législation particulière, la Constitution a voulu soustraire la question de côté en refusant à la législature de rapporter ou de décréter toute loi à cet égard.

Mobile, 22 juin—La convention démocratique de l'ère District congressionnel s'est réunie ici aujourd'hui à midi. M. J. Williams, du comté de Dallas, a été choisi pour président *pro tem.*, et M. H. F. Foulmin, de Mobile, pour secrétaire. Les comités de Baldwin, Clarke, Monroe, Perry, Conecuh, Escambia, Dallas et Mobile étaient représentés par des délégations de neuf. Organisation permanente a proposé la nomination de l'ex-gouverneur John A. Winston comme candidat démocrate au congrès de huit voix précédents. Ces choix ont été reçus par l'assemblée.

Référée au comité d'améliorations et constructions.

Le président Pandely annonce l'organisation des comités suivants :

Rues et Ponts—MM. Farrell, président, Walker, Wynne et Logan.

Finances—MM. Breen, président, Davis, Harper, Pasley.

Instruction Publique—MM. M. D. Logan, président, Davis, Harper, Pasley.

Police et Salubrité Publique—MM. Alfred Kearney, président, Grandpré, Harper, Barnes.

Chemin de fer—MM. Alfred Kearney, président, Logan, Camp, Wynne.

Incendie—MM Charles Harper, président, Wynne, Davis, Breen.

Maison de Travaux et Prison—MM. John Pasley, président, Barnes, Logan, Farrell.

Water Works, — MM. Wm. Davis, président Strawyer, Wynne, Farrell.

Améliorations et Constructions—MM. C. Camp, président, Breen, Wynne, Grandpré.

Le comité de finances propose, afin de mettre en vigueur la loi autorisant la ville de la Nlle-Orléans à fondre ses dettes flottante et à lui, quider ses dettes, approuvée le 27 février 1869" que les officiers auxquels ressort la mesure, soient chargés d'émettre une somme de $695,000 en bons autorisés par la dite loi, la dite somme devant recevoir telle destination que le comité de finances de la législature jugera utile ; à la condition que les bons ainsi émis ne seront donnés au pair à l'agent fiscal pour servir à payer tels créanciers de la ville qui seront désignés par le comité de finances et le maire, ainsi que cela est déterminé par la section 3 du dit acte.

L'aldermen Logan porte contre cette résolution, en rapport, que la Cour quelque, dans l'affaire Cain vs Diamond, a décidé que l'acte susmentionné était, dans certaines parties, en contradiction avec la Constitution de l'Etat, en ce sens, que l'impôt doit être reparti également et uniformément dans tout l'Etat. Il ne s'oppose pas à ce que la police soit payée d'après une loi reconnue constitutionnelle.

L'aldermen Pasley parle en faveur de la résolution et en demande l'adoption. Le police, dit-il, doit être payée. Si la cour a décidé, et le Conseil n'a pas qualité pour approfondir la validité d'une loi quelconque. La Cour n'a pas décidé que le fait de payer la police soit inconstitutionnel.

L'aldermen Barnes parle contre la résolution. Il rapporte que l'agent fiscal l'a informé que $650,000 constituant une somme suffisante pour payer les dépenses du Bureau de la Police administrative.

La résolution allouant $500 pour réparer la rue Bienville est adoptée.

Une résolution autorisant le contrôleur à passer un contrat pour la construction de trois balcons de nuisance est référée sur la barre.

L'aldermen Logan a présenté une résolution pour l'organisation d'un comité composé de trois membres dont la fonction sera de s'enquérir de la légalité de l'élection de dépenses, laquelle semblera devoir précéder l'engagement un rapport sur le nombre des officiers et employés à la solde du trésor municipal.

Le silence est levé.

TEMPERATURE—23 juin, 1869.

THERMOMÈTRES DE C. DURAND, OPTICIEN.

6 heures	A M		79 degrés.
12 "	A M		84
3 "	P M		88 "
6 "	P M		86 "

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le premier prix à la troisième foire de l'E ta de la Louisiane et à la seule et la seule Médaille d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 122 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

—Une dépêche de Rienzi annonce que, depuis quelques jours, toute une ville, celle de Bordy (30,000 habitants) située en Vallyale, est dévorée par les flammes. Au moment où la dépêche télégraphique signalait ce sinistre à Saint Pétersbourg, neuf maisons avaient été déjà réduites en cendres.

Belgie 1.08. Whisky 96. Groceries calmes et sans changement. Porc 83 50 à 33.75. Viandes en grenier : Epaules 13 1/2. Viandes fumées : Epaules 14 1/2. Plate côte 18 à 18 1/8. Graine blanc tenue 19 1/2 à 20.

Chicago, 22 juin—Farine 4.75 à 6 25. Blé 1.26 à 1.32. Maïs 68 1/2 à 69. Avoine 62. Seigle 1 03. Orge 190. Whisky 95. Mélasse 95 à 1.00. Soere 13 3/4 à 14 3/4. Porc 33.50 à 34.00. Graisse 19. Jambons 16. Milieux 16 à 16 1/2. Côtés 16 à 16 1/4. Epaules en grenier 12 3/4.

Louisville, 22 juin—Farine 4.25. Maïs 63 à 68. Avoine 70. Talge 7@9 boucants vendus 4.00 à 28 50. Porc 33 50. Epaules fumées 14 3/4. Plate côte 18 1/4 à 18 3/4. Jambons 19 1/2. Graisse 19 3/4. Whiskey 96.

Nouvelles des Rivières,

Vicksburg, 22 juin—Montée : Richmond à 10 heures hier soir : Henry Ames à 4 ce matin. La rivière monte lentement.

St-Louis, 22 juin—Rivière stationnaire.

Memphis, 22—Temps chaud et pluvieux. La rivière baisse. Parti : le River Spray, pour la Nlle-Orléans. Le Virginia est revenu ici pour se faire réparer.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 22 juin, 6 P. M.—Baromètre 29 90. Vent : S. E. frais.—Arrivages : Le Mississippien, Harris, Galveston et indemnités à C. A. Whitney & Co. 4 1/2 à 5. P. M.

Départ : navire St James 4 1/2 P. M.

(Dépêche d'hier soir.)

Nashville, 21—*Le State Journal*, organe de Brownlow, a publié son premier numéro ce matin. Il est publié par les éditeurs du *Press and Times*. Une dépêche spéciale du Tennessee annonce que Stokes, dans son discours de mardi, a été sévère pour Brownlow. Il a déclaré que Grant était de son avis et qu'il amènerait à cet égard une dépêche de lui.

Cairo, 22—Descends : Silver Spray et Robt. M. Tempe couvert, un peu de pluie. Thermomètre 81.

Passe du Sud-Ouest, 21, midi—Baromètre 29 85. Vent S. E. frais.

Départs : Barque Frey. Au dehors à l'ancre attendant le vent : Vapeurs St James.

New-York, 22—Il y a eu deux décès et six cas nouveaux de fièvre jaune sur le Saratoga.

Six des chefs Cubains, parmi lesquels se trouve le colonel Ryan, ont été arrêtés par ordre du secrétaire Fish, sur les plaintes du ministre espagnol. Des mandats d'arrestation ont été lancés contre les résidents autres.

Berlin, 22 juin—Le Reichstein a voté l'impôt sur les sucres.

Londres, 22 juin, midi—Bonds 90 7/8.

Liverpool, 22 juin, midi—Coton actif. Middling Orléans de 12 1/8 à 12 1/4 d. Orleans 12 3/8 à 12 1/2 d. Vente de 12,000 balles. Chargements de Bombay, an 18 courant, 25,000 balles. Cérésles fermes.

Liverpool, 22 juin, après midi—Céréales actives. Maïs vieux 27 à 8 d. Nouveau 26s. 3 d. Graisse 71 s. 6 d.

Laingage et tierce à Manchester plus fermes avec satisfaction dans les soies.

Washington, 22—Le ministre Webb, de Brésil est arrivé.

Les antichambres de la Maison-Blanche étaient encombrées de visiteurs ; mais les audiences ont été à 11 h. 30 A. M. Plusieurs personnes ont été désappointées.

New York, 22, midi—Argent 7 0/0. Sterling 109 1/2. Or 138. 5 20 de 62, 122 ; Louisiane ancien 71 1/2 Levées 66 3/4.

New York, 22 juin, midi—Farine 10 à 20 cts de hausse. Blé animé et 2 à 3 cts plus haut. Maïs 1 à 2 cts de hausse.

Pierce, secrétaire de la Légation de Bolivie, a été choisi aujourd'hui, ayant la fièvre jaune à bord, ...e capitaine et le soupçonner sont morts aujourd'hui. Le second est entré en convalescence.

Savannah, 22—Forte pluie et grêle cette après-midi.

Memphis, 22—La troupe est dînant d'opéra est en fonds. Les ouvertures et accessoires ont été saisis ce moment où Whitman tentait de s'en emparer pour payer le quil devait à ses pensionnaires et musiciens.

New York, 23—Six des principaux banquiers de parti cubain ont été arrêtés, hier, par le marshal Barlow ; ce sont : MM Ignatio Agramonte, général de division du Nord de l'armée insurrectionnelle cubaine, colonel W. O. G. Ryan, chef de recrutement, capt. Félix Von Hoenning, d'ordonnance, capt. Joseph Peters et capt. Lardorf. Le motif de l'arrestation et la violation des lois de neutralité. Les prisonniers ont été admis à 40 recourir à la force. On n'a pas parmi à Ryan de donner caution ; il sera interrogé demain.

On pense que le secrétaire Boutwell nommera demain au successeur à l'assistant-trésorier Van Dyck qui a offert sa démission depuis quelques mois.

Marchés Européens.

Liverpool, 22 juin, soir—Coton ferme. Middling Orléans 12 1/4. Middling Orléans 12 1/8. Ventes 15,000 balles.

Londres, 22 juin, soir—Consolidés 92 3/4. Bons 89 3/4. Soere en mer plus ferme à 28s. 9d.

Marchés américains.

New-York, 22—Coton lourd : Middling Up. 33 1/4 ; Ventes 800 balles ; Farine en demande assez pour l'exportation—Superfine 5 00 à 5 50 ; Commune à Faire Extra du Sud 6 50 à 6 90 ; Blé et Maïs calmes ; Pore lour 32 75 ; Graisse 20 à 20 1/4 ; Whisky lourd à 1 02 1/2 à 1 03. Soere actif. Mauvaise 11 à 12 3/4 ; Mélasse calme ; Café ferme ; Frets fermes.

New York, 22 juin, soir—Sécurités du Sud languides. Louisiane 72. Levées 64 3/4. Argent au bourse demande 7 0/0 avec 1/2 commission. Sterling 109 1/2. Or lourd 137. 5-20 de '62 ; 120 3/8 ; de '64 : 117 ; de '65 : 118 1/8 ; de nouveaux : 119 1/2 ; de '67 : 1... ; de '68 : 119 3/8. 10-40's : 108 1/8.

Memphis, 22—Coton calme et faible. Low middling nominal à 20. Arrivages 44 balles. Expéditions 500 balles.

Louisville, 22 juin—Coton, demande limitée, calme à la clôture. Low Middling 19 3/4 à 20. Ventes 105 balles. Arrivages 44 balles.

Cincinnati, 22 juin—Farine de famille 5 50 à 5 75. Maïs 68 à 70. Avoine sans changement. Whisky 93. Porc 33 00. Viandes en grenier : Epa